

reçues, on ne pouvait pas imaginer une plus grande manière de remercier les habitants du pays qu'ils ont fait au navire. Nous prenons ce salut pour un gage d'autour.

Le *New-Orleans* prépare la voie d'une première ligne de communication entre San-Francisco et l'Australia. Que la mer lui soit douce, que les vents lui soient favorables; mais en quelque lieu qu'il aborde, il ne trouvera nulle part dans cet Ocean un lieu plus propice que Tahiti pour servir d'étape aux émigrants d'Amérique à la Nouvelle-Hollande; et s'il nous revient, il apprendra encore que mal autre point ne convient mieux dans les traversées de retour pour respirer et faire de la charbon.

MARCHE. — Nous sommes heureux de signaler un voyage assuré dans la manière dont le marche est commencé depuis quelques semaines; les hommes qui ont pu faire l'importance il est pour eux d'arriver le moins longtemps à Papeete que possible. Les voyageurs de jour ce jour. Il y a long du marche d'assaut jusqu'à ce qu'il soit fait 3 à 4 mois; alors, les voyageurs ignaves et cœurs n'arrivent à Papeete que quand les districts regorgent de ces fruits, et qui sont arrivés à grand peine à cause de leur état, qui sont aussi à la vente, le coeur de la saison même que la semaine dernière. Les choux, les carottes, les radis, les salades et les patates sont à la vente et très satisfaisantes; les Européens ont mis se trouvent de pain et de concombres qui abondent dans les îles. Nombreux arrêts des îles sous le soleil ont fourni la place de pêche, de volatiles et de fruits; et d'arriver fruit, qui est d'une très grande ressource pour la nourriture des poules, canards, cochons, etc., et aussi employé par les hôtels pour faire du poisson. Le poisson est à faire au commencement de la saison, et ce n'est que vers la fin que nous en avons reçu de bons.

Mouvement du port de Papeete du samedi

— au samedi 16 avril 1853.

ENTRIES.

10 avril. Goëlette du Protecteur Am., capitaine Épinay, 160 tonneaux, 9 hommes d'équipage, partie de Valparaiso le 11 février. Chargeurs. Diverses marchandises. Valeur 120 francs.

10. Goëlette du Protecteur *Montezuma*, capitaine Légeron, 29 tonneaux, 9 hommes d'équipage, 6 passagers, venu de Raison, 100 francs.

11. Goëlette de Rimatar Teone, capitaine Moë, 39 tonneaux, 5 hommes d'équipage, venu de Raison, 6 jours de mer. Chargeurs de charbon et de sucre.

12. Côte de Huahine Ann, capitaine Moano, 11 tonneaux, 2 hommes d'équipage, venu de Huahine, 10 jours de mer.

12. Trois mât barque anglaise *W. H. W.*, capitaine Morgan, 225 tonneaux, 17 hommes d'équipage, 2 passagers, vendu de Sainte-Marguerite, 34 jours de mer, chargements divers pour les missions.

14. Goëlette de Rarita Centre, capitaine Blacket, 16 tonneaux, 4 hommes d'équipage, venu de Huahine. Heure de débarquement.

14. Goëlette chinoise *Jenny Lind*, capitaine Lantop, partie de Valparaiso le 7 février. Chargeurs divers. Valeur 115,000 francs.

14. Goëlette anglaise *Reynolds*, capitaine L. V. 160 tonneaux, 9 hommes d'équipage, venu de Sydney le 3 mars, a relâché à Apia.

14. 3 trois mât barque américaine *Otranto*, capitaine Kendrich, 140 tonneaux, 10 hommes d'équipage, 23 passagers, venu de Savava chargeur 30,000 francs, 150 corsets, 200 livres.

14. 3 trois mât barque *Mercury*, capitaine Salmon, 160 tonneaux, 10 hommes d'équipage, 23 passagers, venu de Savava chargeur d'orange dans les îles.

ARRIVEMENTS

15 avril. Goëlette *Pomona*, partie par M. de Ross, à destination de Valparaiso, allant aux îles sous le vent.

15. 3 trois mât barque américaine *Rodman*, capitaine Wallen, 360 tonneaux, 30 hommes d'équipage, allant à la pêche.

15. Trois mât à voiles américaine *New-Jersey*, capitaine Watson, 780 tonneaux, 75 hommes d'équipage, 310 passagers, allant à Sydney.

15. Le 3 trois mât barque *Cesar-Helios*, parti faire un chargement d'oranges dans les îles.

ARRIVAGE

Le trois mât américain *James-Edward*, partie en caron au quai de Paris-tille a été reçue. On prend toutes les dispositions pour l'aborder bientôt sur l'autre bord et terminer les réparations.

La goëlette américaine *Fondine* fait ses dispositions pour mouiller sur cabot.

AVIS.

MM. Hort et Salmon, négociants, à Papeete, syndics provisoires nommés par jugement déclaratif de faillite, en date du 1^{er} avril 1853, ont l'honneur de prévenir MM. les créanciers du sieur Mendez, failli, qu'ils doivent se présenter sans délai chez lesdits syndics, afin d'opérer la vérification des créances et la répartition des sommes déjà récupérées.

MM. les débiteurs sont aussi priés de s'adresser sans retard aux mêmes syndics pour recevoir quittance des sommes qu'ils auront à verser à l'actif du tailli Mendez.

AVIS.

Le navire américain *Emily Taylor*, de New-Bedford, du port de quatre cents tonneaux, capitaine *Nehemiah West*, et *Barton Rickerton*, propriétaire, ayant été forcée de rentrer dans le port de Papeete à cause d'une voie d'eau; la somme de cinq mille piastres ou vingt-cinq mille francs, au taux du pays, étant nécessaire pour réparer le navire, afin qu'il puisse continuer son voyage, avis est donné au public qu'on a besoin de la somme ci-dessous mentionnée pour faire

les réparations de ce bâtiment, et que l'emprunt sera fait sur la quille, le corps et le gréement dormant et courant, appareils, frett et chargement dudit navire *Emily Taylor*. Si quelqu'un veut fournir cette somme, il voudra bien s'adresser par écrit à M. le consul des Etats-Unis, à Papeete.

NOTICE.

The american ship *Emily Taylor*, of New-Bedford, of the burden of four hundred tons, whereof of *Nehemiah West* is master and *Barton Rickerton* is owner, having been obliged to put into the port of Papeete on the 25th ultimo, in consequence of the ship being in a leaky condition; the sum of five thousand dollars or twenty-five thousand francs currency being required to repair, disburse to enable the said ship to proceed on her voyage. Public notice is hereby given, that the above mentioned sum is wanted for the purpose aforesaid, on bottomry to be taken up on the keel, hull, tackle, rigging, apparel, freight and cargo of the said ship *Emily Taylor*. Should there be any parties willing to furnish the above sum for the purpose required, they are requested to give notice thereto in writing to the consul of the United States, at this Port.

Papeete, April 8th 1853.

Signed : *NEHEMIAH WEST*.

POUBLIQUATION DIRECTEMENT.

Le beau-brick-goëlette *Caroline Hort*, de 360 tonneaux, partira le 10 mai ou quelques jours plus tard. Ce navire, bon voiler, a des aménagements superbes pour des passagers de chambre et d'entreport.

Pour passage seulement, s'adresser à MM. Hort frères.

FOR LONDON DIRECT.

To sail on about a about the 10th of May the fine fast sailing brigantine *Caroline Hort*, 350 tons, burthen the has superior accommodation for cabin sleepers for passengers.

For passage only apply to

HORT BROTHERS.

AVIS.

Le trois mât *Ellen-Brooks*, jaugeant quatre cent soixante-quatre tonneaux, de New-Bedford, dans l'état de Massachusetts, United-States d'Amérique, dont le sonnage est capitaine, et *Barton Rickerton*, dudit New-Bedford, est armateur, ayant relâché dans le port de Papeete, avec une forte voie d'eau, où a besoin d'one somme de huit mille piastres, ou quarante mille francs, monnaie courante, afin que le sonnage puisse réparer le susdit navire *Ellen-Brooks*. L'emprunt se fera sur la quille, sur le corps, sur le gréement dormant et courant, sur la cargaison et sur le frett dudit navire.

Si quelqu'un désire avancer la susdite somme de quarante mille francs, monnaie courante, il le fera savoir par écrit à M. le consul des Etats-Unis, à Papeete.

Signed : *DARVIS*.

Papeete, le 16 avril 1853.

NOTICE.

The ship *Ellen-Brooks*, of New-Bedford, in the state of Massachusetts, United-States of America, whereof the undersigned is master, and *Barton Rickerton*, of said New-Bedford is owner; of the burden of four hundred and sixty four tons, having put into the port of Papeete in a very leaky condition, and needing funds of the amount of eight thousand dollars, or forty thousand francs currency, to enable the undersigned to effect repairs on said ship *Ellen-Brooks*, a bottomry bond will be given on the hull, spars, tackle, apparel, furniture cargo, and freight of said ship.

Any person, or persons be désirous to advance the above amount of forty thousand francs currency, will please send in sealed proposals to the consul of the United-States, at this port.

Papeete (Tahiti), April 16th 1853.

Signed : *DARVIS*.

Le gérant : *BRIOT*.